

TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.....	4890
2. MOT DU PRÉSIDENT.....	4891
3. HORAIRE DES SÉANCES	4891
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Annexe « A »).....	4891
5. DÉBUT DE LA TABLE ROONDE.....	4891
6. MOMENT DE SILENCE	4891
7. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE	
A) Réunion de l'Exécutif national du 14 au 16 septembre 2010.....	4892
8. RAPPORT DE L'EXÉCUTIF	
A) National President – D. Kinsella	4892
B) National Executive Vice-President	4892
C) National Vice-President for Human Rights	4893
D) Regional Vice-Presidents Reports on Inactive Locals	
- Inactive Locals	4893
- Locals not in conformance	4893
9. NOUVELLES ACTIVITÉS	
A) Les règles essentielles au déroulement des réunions dans le respect	
(Annexe « B »)	4893
B) Congrès triennal 2011 de l'Élément national	
i) Sélection des délégué(e)s (Annexe « C »).....	4893
ii) Résolutions pour le congrès	4894
iii) Recommandations de l'Exécutif au Congrès (règlement interne 6, Section 13)....	
.....	4893
iv) Nomination des Co-président(e)s et des membres des Comités du Congrès	
.....	4895
v) Coordinateurs ou coordonatrices d'harcèlement.....	4895
vi) Les règles de procédure pour le congrès	4896
vii) Processus électoral pour les élu(e)s national(e)s	4896
viii) Motions de procédure (Annexe « D »)	4896
ix) Ligne directrice concernant la fermeture des portes.....	4896
x) Procédures de vote	4896
xi) Conférencier ou conférencière d'honneur	4906
C) Le comité directeur du congrès	
i) Thème du congrès – Communications.....	4896

ii) Logo du congrès 1 et 2.....	4898
D) Comité Mixte	
- Présentation (Annexe « I »)	4904
- Recommandation du CM à l'Exécutif national.....	
E) Congrès du CTC.....	4896
F) Congrès triennal 2014 de l'Élément national	4897
G) Comité des francophones	
i) Constitution du comité	
ii) Groupe de travail du comité (Annexe « K »)	
iii) Termes de référence (Annexe « K »)	
iv) Groupe de travail	4920
v) Motion	4920
H) Colloques régionaux.....	4898
I) Séance de planification et d'étude de l'Exécutif national.....	4898
J) Attribution des comités permanents (Annexe « E »)	4899
K) Révocation d'accréditation du Bureau du vérificateur général du Canada	4926
L) Les téléphones blackberry des dirigeant(e)s élu(e)s - factures	
- Numéros du blackberry (Annexe « G »).....	4901
M) Élection pour le poste de deuxième VPRA pour la RCN (ED)	
N) Agence Parcs Canada- Examen des classifications	4899
O) Conseil du trésor – Entente de principe	4894
P) Conférence de négociation collective pour Parcs Canada	
- Liste soumise à l'AFC	4915; 4922
Q) Congrès régionale de l'AFPC	4922
8. RAPPORTS DES COMITÉS	
A) Comité des règlements internes et des politiques (Annexe « J »)	4906-4914
B) Comité des négociations collectives (Annexe « F »)	4899
C) Comité des Communications (Annexe « N »).....	4925
D) Comité d'éducation, récompenses et prix (Annexe « L »; Annexe « M »)	4923

E) Comité des Finances et des ressources humaines (Annexe « H »)	4901; 4905; 4917
F) Comité de discipline (Annexe « O »)	4921
9. FIN DE LA TABLE RONDE	4926
10. LEVÉE DE LA SÉANCE	4926

RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL
TENUE DU 11 AU 14 JANVIER 2011
DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'ÉLÉMENT NATIONAL
900-150, RUE ISABELLA, OTTAWA (ONTARIO)

PRÉSENTS :

Daniel Kinsella, président national
Doug Marshall, vice-président exécutif national
Suzanne Cadieux, vice-présidente nationale adjointe aux droits de la personne
Eddie Kennedy, vice-président régional, région de l'Atlantique
Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique
Pat Leblanc, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique
Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec
Francine Auclair, vice-présidente régionale adjointe, Québec
Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec
Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
Garry Larouche, vice-président régional adjoint, Ontario
Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario
Larry Rousseau, vice-président régional, RCN (CT)
Michèle Milotte, vice-présidente régionale adjointe, RCN-ED
Alex Kozubal, vice-président régional, Manitoba
Gary Sparvier, vice-président régional, Saskatchewan
Omar Murray, vice-président régional adjoint, Saskatchewan
Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
Ron Johnson, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
Steve Houston, vice-président régional, C.-B. et Yukon
Nicola Walch, vice-présidente régionale adjointe, C.-B. et Yukon
Karl Lafrenière, vice-président régional adjoint, Hors Canada
Susan Phillips, coordonnatrice aux finances et à l'administration
Franco Picciano, coordonnateur, représentation des membres
Benoit René, agent des communications
Johanne MacAndrew, adjointe exécutive du président national (secrétaire)
Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENTS :

Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne
Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada
Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)

1. OUVERTURE

Le confrère Daniel Kinsella, président national, ouvre la séance à 9 h 10.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Le confrère Daniel Kinsella, président national, souhaite la bienvenue de même qu'une bonne et heureuse année aux membres du comité exécutif.

Le confrère Daniel Kinsella déclare que, soucieux de protéger l'environnement, l'Exécutif national s'efforcera dorénavant de réduire la quantité de documents imprimés en privilégiant des solutions sans papier. Il demande à tous de coopérer à l'atteinte de cet objectif en planifiant davantage.

3. ADOPTION DES HEURES DE SÉANCE

M/A/A Michèle Milotte et Jean-Pierre Naud

QUE les heures de séance soient adoptées sans modification.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (annexe « A »)

P/A Mary Anne Walker et Eddie Kennedy

QUE l'ordre du jour soit modifié par l'ajout des points suivants :

Sous le numéro 9 – Nouvelles affaires :

- N) Examen de classification national à Parcs Canada – mise à jour
- O) Ententes de principe avec le Conseil du Trésor
- P) Conférence sur les négociations avec Parcs Canada
- q) Congrès régionaux de l'AFPC

*** Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

5. DÉBUT DE LA TABLE RONDE – EXÉCUTIF NATIONAL

Un tour de table s'ensuit.

6. MOMENT DE SILENCE

Le confrère Daniel Kinsella, président national, demande à l'Exécutif national d'observer un moment de silence au nom des membres suivants :

Dale Hansen, section locale Y0104 – Parcs Canada, Yukon
 Ginette Morin, section locale 70027 – AINC, RCN (CT)
 Virani Zohrakhan, section locale 70027 – AINC, RCN (CT)
 Marie-Claire Yuen, section locale 70312 – commissariat aux langues officielles, RCN (CT)

Garth Wilson, section locale 70401 – Musée des sciences et de la technologie, RCN (ED)

Linda Lock, présidente sortante de la section locale 00383

Francis Fox, ancien vice-président régional de la région du Manitoba à la fin des années 1970 et au début des années 1980

John Waddell, premier secrétaire exécutif de l'Élément national de 1968 à 1976

Les victimes de la tuerie survenue à Tuscon, en Arizona, aux États-Unis

Le séisme à Haïti – survenu il y a un an; on cherche toujours des victimes.

Ainsi que toutes les victimes du tsunami et toutes les victimes des atrocités qui se produisent partout dans le monde.

7. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

A) Réunion de l'Exécutif national – du 14 au 16 septembre 2010

Modifications :

Page 4869 : On mentionne que la procédure de soumission des rapports des comités doit être révisée, afin d'y intégrer les suggestions et les commentaires des présidentes et présidents des comités de même que des membres du personnel impliqués dans ce processus. Dès qu'il sera terminé, ce document sera diffusé à nouveau.

Page 4887 : On mentionne que la référence à l'article 3 de la Politique NEN 2 doit être remplacée par l'article 2 de la Politique NEN 2 de l'Exécutif national.

P/A Mary Anne Walker et Gary Sparvier

QUE le procès-verbal de la réunion de l'Exécutif national tenue du 14 au 16 septembre 2010 soit adopté sous réserve des modifications demandées.

* **Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

8. RAPPORTS DE L'EXÉCUTIF

A) Président national

On fait remarquer que le rapport du président national est en attente de traduction.

B) Vice-président exécutif national

Il est convenu que le rapport du vice-président exécutif national

sera présenté dès qu'il sera disponible.

C) Vice-présidente nationale aux droits de la personne

Il est convenu que le rapport de la vice-présidente nationale aux droits de la personne sera présenté dès qu'il sera disponible.

D) Rapport des vice-présidentes ou des vice-présidents régionaux sur les sections locales inactives

Les dirigeantes exécutives et les dirigeants exécutifs font le point sur les sections locales inactives dans leur région respective.

9. **AFFAIRES NOUVELLES**

A) **Règles de base pour assurer la tenue de réunions respectueuses (annexe « B »)**

Le confrère Daniel Kinsella informe l'Exécutif national que le comité mixte a élaboré des « règles de base pour assurer la tenue de réunions respectueuses ». Ces règles sont déjà appliquées à toutes les réunions du personnel. Ces règles ont été élaborées à la suite d'une suggestion déposée dans la « boîte d'améliorations ».

B) **Congrès triennal 2011 de l'Élément national**

i) Choix des déléguées et délégués (annexe « C »)

Le confrère Daniel Kinsella informe l'Exécutif national qu'une première lettre d'appel sera envoyée aux sections locales la semaine prochaine.

RECOMMANDATION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL AU CONGRÈS

P/A

Steve Houston et Mary Anne Walker

IL EST RÉSOLU QUE l'article 17 du règlement 10 soit supprimé des règlements internes de l'Élément national.

Article 17

~~Aucune déléguée ou aucun délégué ne pourra être nommé s'il n'a pas assisté à au moins 75 % des réunions générales de sa section locale au cours de la période de douze mois précédant la réunion de mise en nomination, à moins d'avoir un motif satisfaisant pour une telle absence.~~

* Vote enregistré 3 : **ADOPTÉ**

SUSPENSION DE LA SÉANCE

MARDI 11 janvier 2011 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
Reprise à 13 h 15

PRÉSENTS : D. Kinsella, D. Marshall, S. Cadieux, E. Kennedy, A. Decker, P. Leblanc, M.A. Walker, S. Bello, G. Larouche, G. Sparvier, O. Murray, J. Husak, A. Kozubal, L. Rousseau, M. Milotte, K. Lafrenière, S. Houston, N. Walch, J. P. Naud, F. Auclair, Y. Beaudoin, R. Johnston, S. Phillips, F. Picciano, J. MacAndrew, A. Zola.

i) **Choix des déléguées et délégués** :

P/A Mary Anne Walker et Eddie Kennedy

IL EST RÉSOLU QUE l'on réfère les articles 1 et 3 de la Politique CC4 au Comité des règlements internes et des politiques, afin qu'il passe en revue le choix des déléguées et délégués au congrès de l'AFPC à la lumière des articles 1 et 3 de la Politique CC4, sans toutefois se limiter à cet examen, et qu'il fasse rapport à l'Exécutif national.

RÉTROACTION SUR LA NÉGOCIATION :

Une discussion à grande échelle a lieu sur le déroulement des votes de ratification dans les différentes régions.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

9. **AFFAIRES NOUVELLES (SUITE)**

B) **Congrès triennal 2011 de l'Élément national**

ii) **Présentation des résolutions** :

Le confrère Daniel Kinsella informe l'Exécutif national que l'Élément enverra ce mois-ci une lettre d'invitation au congrès à toutes les sections locales. La lettre indiquera clairement toutes les dates d'échéance.

iii) Résolutions de l'Exécutif national

Le confrère Daniel Kinsella informe l'Exécutif national que la date limite pour la soumission à l'Exécutif national de recommandations pour le congrès est le 8 avril 2011.

iv) Nominations au sein des comités du congrès et des présidentes et présidents

Le confrère Daniel Kinsella informe l'Exécutif national que les nominations au sein des comités du congrès ne sont pas terminées. Les dirigeantes nationales et dirigeants nationaux pourront procéder aux nominations au moment de l'accréditation des déléguées et délégués. Cependant, le confrère Daniel Kinsella demande que les dirigeantes exécutives et les dirigeants exécutifs l'informent du comité auquel ils souhaitent participer durant le congrès.

Il est convenu qu'une invitation à joindre un comité du congrès sera transmise aux jeunes déléguées et délégués accrédités.

Le confrère Daniel Kinsella annonce que les présidentes et les présidents ont été nommés au sein des comités suivants :

Comité des résolutions sur les finances :

Doug Marshall et Karoline Klüg
Conseiller technique : Georges St-Jean

Comité de la constitution et des règlements internes :

Eddie Kennedy et Mary Anne Walker
Conseiller technique : Franco Picciano

Comité des résolutions générales :

À déterminer
Conseiller technique : Raymond Brossard

v) Coordonnatrices et coordonnateurs du harcèlement

Le confrère Daniel Kinsella informe l'Exécutif national qu'il cherche des volontaires pour cette fonction.

vi) Règles de procédure du congrès

Un document est présenté. Toutefois, il est convenu que ce point sera reporté à la réunion de l'Exécutif national qui aura lieu en avril.

- vii) Procédure électorale
Un document est présenté. Toutefois, il est convenu que ce point sera reporté à la réunion de l'Exécutif national qui aura lieu en avril.
 - viii) Motions de procédure (annexe « D »)
Un modèle de motions de procédure a été élaboré et est présenté à l'Exécutif national
 - ix) Lignes directrices pour la fermeture des portes à l'intention du personnel et des bénévoles
Un document est présenté. Il est convenu que ce point sera reporté à la réunion de l'Exécutif national qui aura lieu en avril.
 - X) Procédures de scrutin
Il est convenu que ce point sera reporté à la réunion de l'Exécutif national qui aura lieu en avril.
- C) Comité directeur du congrès**
- i) Thème du congrès
Le confrère Eddie Kennedy fait état de progrès, en ce qui concerne le travail du Comité directeur du congrès. Il annonce que le thème du Congrès national 2011 sera les « Communications ».

La consœur Angela Decker prend la présidence de la région de l'Atlantique.

E) Congrès du CTC – du 9 au 13 mai 2011, à Vancouver, en Colombie-Britannique

P/A Angela Decker et Steve Houston

QUE l'Élément national mette de côté 30 000 \$, lesquels seront répartis entre les régions pour qu'elles puissent participer au Congrès du travail du Canada.

M/A/A Mary Anne Walker et Eddie Kennedy

QUE nous mettions de côté 30 000 \$ à même l'excédent pour le Congrès du travail du Canada;

QUE cela ne vise pas seulement les membres habituels, mais tous les membres de l'Élément national, y compris l'Exécutif national.

M/A/A Larry Rousseau et Michèle Milotte

QUE le montant soit majoré à 50 000 \$.

*** Vote enregistré 4 sur la motion principale modifiée : ADOPTÉ**

Il est convenu que l'équipe régionale soumettra ses recommandations aux dirigeantes nationales et dirigeants nationaux quant aux choix des déléguées et délégués au congrès du Congrès du travail du Canada.

Le confrère Karl Lafrenière quitte la réunion en raison d'un engagement antérieur.

F) Congrès triennal 2014 de l'Élément national

Le confrère Daniel Kinsella annonce que le congrès de 2014 se déroulera du 10 au 15 août 2014, à Victoria, en Colombie-Britannique.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

MERCREDI 12 janvier 2011 – SÉANCE DE LA MATINÉE
Reprise à 9 h

PRÉSENTS :

Doug Marshall, vice-président exécutif national
 Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne
 Eddie Kennedy, vice-président régional, région de l'Atlantique
 Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique
 Pat Leblanc, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique
 Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec
 Francine Auclair, vice-présidente régionale adjointe, Québec
 Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
 Garry Larouche, vice-président régional adjoint, Ontario
 Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario
 Larry Rousseau, vice-président régional, RCN (CT)
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale adjointe, RCN-ED
 Alex Kozubal, vice-président régional, Manitoba
 Gary Sparvier, vice-président régional, Saskatchewan
 Omar Murray, vice-président régional adjoint, Saskatchewan
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
 Ron Johnson, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut

Steve Houston, vice-président régional, C.-B. et Yukon
 Nicola Walch, vice-présidente régionale adjointe, C.-B. et Yukon
 Karl Lafrenière, vice-président régional adjoint, Hors Canada
 Susan Phillips, coordonnatrice aux finances et à l'administration
 Franco Picciano – coordonnateur, représentation des membres
 Johanne MacAndrew – adjointe exécutive du président national (secrétaire)
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENTS :

Daniel Kinsella, président national
 Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada
 Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)

Le vice-président exécutif national, le confrère Doug Marshall, prend la présidence.

9. AFFAIRES NOUVELLES

C) Comité directeur du congrès

ii) Logo du congrès

P/A Eddie Kennedy et Michèle Milotte

QUE l'Exécutif national adopte le logo numéro 2 qui est proposé pour le congrès, sous réserve des modifications demandées.

*** Vote enregistré 5 : ADOPTÉ**

H) Séminaires régionaux

Le confrère Doug Marshall désire rappeler aux dirigeantes exécutives et aux dirigeants exécutifs qui n'ont pas encore confirmé les dates de leurs séminaires régionaux qu'ils doivent communiquer avec la coordonnatrice aux finances et à l'administration, afin de parachever les arrangements.

I) Séance de planification et d'étude des membres de l'Exécutif

Le confrère Doug Marshall informe l'Exécutif national qu'il y aura une séance de planification et d'étude pour le nouvel Exécutif national après le congrès triennal.

Les dirigeantes exécutives et les dirigeants exécutifs suggèrent les points suivants comme sujets de discussion et d'étude :

- pour cerner nos priorités en tant que dirigeantes et dirigeants;
- pour fixer des buts communs et en discuter;
- pour apprendre comment utiliser les rouages et les outils à notre disposition;
- pour fixer des objectifs et développer des aptitudes ainsi que des stratégies pour atteindre les priorités;
- pour choisir des dates et des villes pour les événements.

J) Affectations des comités directeurs (annexe « E »)

Le confrère Doug Marshall informe l'Exécutif national qu'une version à jour est maintenant disponible et qu'elle a été envoyée à tous.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

10. RAPPORTS DES COMITÉS

B) Comité de la négociation collective (annexe « F »)

P/A Alex Kozubal et Ron Johnston

Adoption du procès-verbal des réunions du Comité de négociation collective tenues le 31 octobre 2010 et le 9 janvier 2011.

*** Vote enregistré 6 : ADOPTÉ**

La consœur Susan Phillips présente Catherine Lapierre-Ouellet et annonce qu'elle a obtenu le poste de commis à l'affiliation et aux finances et qu'elle est entrée en fonction le 6 décembre 2010.

N) Examen de classification national à Parcs Canada :

Le confrère Franco Picciano fait le point sur le projet d'examen national à Parcs Canada. Sa mise à jour porte sur les réalisations tangibles de l'Élément, fruit des négociations avec Parcs Canada et l'AFPC, au cours de la dernière année.

Ces réalisations comprennent :

1. Un Protocole d'accord de cinquante paragraphes conclu avec Parcs Canada en vue d'instaurer un processus accéléré de règlement des griefs découlant de l'examen national en cours à Parcs Canada. Ce

processus accéléré comporte trois phases (selon la capacité des parties d'en venir à un accord) – une phase de triage, une phase de médiation et une phase de décision. Un ou plusieurs porte-parole du groupe lésé participent à toutes les phases;

2. Un Protocole d'accord de quinze paragraphes avec la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) pour accélérer la médiation des griefs et les décisions. Aux termes du Protocole, la Commission s'engage à fournir un médiateur/arbitre pour une semaine complète d'audiences toutes les six semaines;
3. Les dates de la CRTFP en octobre et novembre ont été utilisées pour résoudre des problèmes globaux tels que la rétroactivité et les anciens employés. Un accord a été signé pour résoudre ces problèmes en suspens.
4. Le confrère Franco Picciano présente également des données statistiques sur les résultats des griefs. Il mentionne que 968 des 2800 dossiers de grief ont été classés avec les résultats suivants :

▪ Admis	223
▪ Rejetés	58
▪ Admis partiellement	8
▪ Réglés	220
▪ Retirés	459

SUSPENSION DE LA SÉANCE

MERCREDI 12 janvier 2011 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Reprise à 13 h 30.

PRÉSENTS : D. Marshall, K. Klüg, A. Decker, P. Leblanc, M.A. Walker, S. Bello, G. Larouche, G. Sparvier, O. Murray, J. Husak, L. Rousseau, M. Milotte, K. Lafrenière, S. Houston, N. Walch, J. P. Naud, F. Auclair, Y. Beaudoin, R. Johnston, S. Phillips, F. Picciano, J. MacAndrew, A. Zola.

ABSENTS : D. Kinsella, E. Kennedy, A. Kozubal

9. AFFAIRES NOUVELLES

C) Comité directeur du congrès

ii) Logo de l'Élément national

Le confrère Benoit René présente la version modifiée du logo du congrès.

P/A Steve Houston et Angela Decker

QUE l'épinglette numéro 1 soit choisie pour le congrès de 2011.

* Vote enregistré 7 : ADOPTÉ

L) BlackBerry des dirigeantes et dirigeants élus – Examen des factures mensuelles (annexe « G »)

La consœur Susan Phillips présente un aperçu du projet de contrat de l'Élément national concernant les appareils BlackBerry.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le confrère Doug Marshall cède la présidence à la consœur Karoline Klüg.

La consœur Karoline Klüg prend la présidence.

10. RAPPORTS DES COMITÉS

E) Rapport du Comité des finances et des ressources humaines (annexe « H »)

1. Examen et approbation de l'ordre du jour
Information

2. Examen et approbation de la politique relative au système de gestion des conflits internes (SGCI)

P/A Doug Marshall et Eddie Kennedy

Que l'Exécutif national approuve la politique relative au SGCI sans modification.

*** Vote enregistré 8 : ADOPTÉ**

3. Examen et approbation de la politique relative au code de conduite de l'Élément national :

Le confrère Doug Marshall déclare que le Comité a discuté des commentaires faits par le Syndicat des employés de l'Alliance (SEA) et recommande de ne pas modifier la Politique CE3 actuelle.

4. Examen et approbation de la Politique CE 5 de l'Élément national – Politique de l'Élément national relativement à la TI :

P/A Doug Marshall et Steve Houston

QUE l'accord d'utilisation de la TI conclu par l'Élément national soit ajouté en tant qu'annexe à la Politique CE 5.

*** Vote enregistré 9 : ADOPTÉ**

5. Examen et approbation de l'ébauche de politique de milieu de travail sain

Le président du Comité des finances et des ressources humaines déclare qu'il discutera avec le président national des commentaires du coprésident représentant l'employeur du Comité de santé et de sécurité au travail concernant la référence à cette politique.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

JEUDI 13 janvier 2011 – SÉANCE DE LA MATINÉE
Reprise à 9 h 15

PRÉSENTS :

Doug Marshall, vice-président exécutif national
Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne
Eddie Kennedy, vice-président régional, région de l'Atlantique
Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique
Pat Leblanc, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique
Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec
Francine Auclair, vice-présidente régionale adjointe, Québec
Yvon Beaudoin, vice-présidente régionale adjointe, Québec
Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
Garry Larouche, vice-président régional adjoint, Ontario
Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario
Larry Rousseau, vice-président régional, RCN (CT)
Michèle Milotte, vice-présidente régionale adjointe, RCN-ED
Alex Kozubal, vice-président régional, Manitoba
Gary Sparvier, vice-président régional, Saskatchewan
Omar Murray, vice-président régional adjoint, Saskatchewan
Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
Ron Johnson, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
Steve Houston, vice-président régional, C.-B. et Yukon
Nicola Walch, vice-présidente régionale adjointe, C.-B. et Yukon
Karl Lafrenière, vice-président régional adjoint, Hors Canada
Susan Phillips, coordonnatrice aux finances et à l'administration
Franco Picciano, coordonnateur, représentation des membres
Johanne MacAndrew, adjointe exécutive du président national (secrétaire)
Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENTS :

Daniel Kinsella, président national
Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada
Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)

Le vice-président exécutif national, le confrère Doug Marshall, prend la présidence.

9. AFFAIRES NOUVELLES

D) Présentation du Comité mixte (annexe « I »)

P/A Mary Anne Walker et Eddie Kennedy

QUE l'Exécutif national prolonge le mandat du Comité mixte jusqu'à la fin de janvier 2012 de manière à ce que l'on puisse :

- recommander au président national les comités permanents et les personnes appropriées, afin de produire et de mettre en œuvre tous les plans de processus de renouvellement pour opérationnaliser le modèle de fonctionnement de l'Élément national;
- réaliser le travail et la formation nécessaires pour gérer et résoudre les conflits;
- coordonner à l'échelle globale le processus de renouvellement de l'Élément national;
- mettre en œuvre le plan d'évaluation du travail accompli par le Comité mixte;
- entreprendre d'autres activités demandées par l'Exécutif national.

* **Vote enregistré 10 : ADOPTÉ**

Le confrère Daniel Kinsella se joint à la réunion.

Le confrère Doug Marshall cède la présidence au confrère Daniel Kinsella.

Le confrère Daniel Kinsella prend la présidence.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

JEUDI 13 janvier 2011 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
Reprise à 13 h 30

PRÉSENTS : D. Kinsella, D. Marshall, S. Cadieux, E. Kennedy, A. Decker, P. Leblanc, M.A. Walker, S. Bello, G. Larouche, G. Sparvier, O. Murray, J. Husak, A. Kozubal, E. Beckert, M. Milotte, K. Lafrenière, S. Houston, N. Walch, J.P. Naud, F. Auclair, Y. Beaudoin, R. Johnston, S. Phillips, F. Picciano, J. MacAndrew, A. Zola.

ABSENT : L. Rousseau

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

E. Rapport du Comité des finances et des ressources humaines (annexe « H »)

6. Examen et approbation de la politique relative au processus de médiation

Le Comité déclare que la politique relative au SGCI qui a été révisée récemment traite de questions concernant la médiation et, en conséquence, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une politique distincte relativement au processus de médiation.

7. Politique de responsabilisation et d'évaluation du rendement

Le Comité mentionne avoir reçu des documents qui l'aideront à élaborer cette politique.

8. Rapport sur les heures supplémentaires

Le Comité passera en revue l'analyse des heures supplémentaires effectuées en 2010 lorsque les dossiers sur les congés des employés auront été fermés, le 1^{er} février 2011.

P/A Doug Marshall et Mary Anne Walker

Adoption du rapport du Comité des finances et des ressources humaines au complet.

*** Vote enregistré 11 : ADOPTÉ**

La consœur Karoline Klüg cède la présidence au confrère Daniel Kinsella.

Le confrère Daniel Kinsella prend la présidence.

9. NOUVELLES ACTIVITÉS (SUITE)

B) Congrès triennal 2011 de l'Élément national

xi) Principaux conférenciers

Le confrère Benoit René recommande que l'on mette l'accent sur les communications, vu le thème qui a été retenu pour le congrès cette année. Il suggère que l'un des principaux conférenciers expose aux déléguées et délégués la manière d'extrapoler la notion de l'interdépendance humaine et d'explorer l'impact des médias sociaux et de l'image de marque personnelle.

L'un des conférenciers est Mitch Joel, journaliste et écrivain politique. Il est président de Twist Image – une agence de marketing et de communications primée (même s'il préfère le titre de pirate ou mordu des médias). On le considère comme un visionnaire dans le domaine du marketing et des communications, un spécialiste interactif et un chef de file communautaire. C'est aussi un blogueur, un baladodiffuseur, un entrepreneur passionné et un conférencier qui est en contact avec des gens partout dans le monde, avec lesquels il partage ses idées sur le marketing numérique et les nouveaux médias.

On mentionne que les noms des autres principaux conférenciers seront diffusés dès qu'ils seront connus.

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

A) Comité des règlements internes et des politiques (annexe « J »)

1. Règlements internes des sections locales – suivi

Le Comité fait état de progrès concernant le travail sur les règlements internes des sections locales.

2. Procédure pour soumettre des résolutions lors d'un congrès

Le Comité explique qu'il a passé en revue la procédure pour soumettre des résolutions lors des conférences, en particulier à la Conférence sur les droits de la personne (comme l'indique la Page 4869 du procès-verbal de la réunion de l'Exécutif national tenue en septembre 2010). Le Comité explique que les conférences ne constituent pas une tribune appropriée pour la présentation de résolutions. Notamment pour les raisons suivantes :

- La procédure de sélection des participantes et des participants.

- Le fait que seuls les participantes et les participants à une conférence puissent soumettre des résolutions lors d'un congrès (comme le stipulent les règlements internes actuellement en vigueur). La solution de rechange devrait être soumise à la considération de toutes les participantes et de tous les participants aux conférences et à tous les séminaires organisés par l'Élément.

Le Comité a également déterminé qu'il n'est pas nécessaire de modifier les règlements internes pour créer un processus de présentation des résolutions plus inclusif.

3. Règlement – Section locale 84200
Il est convenu que la vice-présidente régionale collaborera avec la section locale pour modifier les règlements internes, afin que ceux-ci soient conformes à l'article 5 du règlement interne numéro 7.
4. Modification du libellé de la Politique n° 1 des CC
Modification du titre de la Politique n° 1 des CC – de Congrès nationaux à : Résolutions aux congrès nationaux.

Le confrère Larry Rousseau se joint à la réunion.

5. Modification du libellé de la Politique n° 7 de la section locale

P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker

POUR modifier comme suit la Politique n°7 de la section locale :

Fonctions des dirigeantes et dirigeants des sections locales

Les présidentes et les présidents des sections locales :

- a. remplissent les fonctions de dirigeante principale ou de dirigeant principal de leur section locale et coordonnent les affaires de la section locale par l'entremise des autres dirigeantes et dirigeants et des comités locaux;
- b. sont responsables du fonctionnement efficace et approprié de leur section locale;

- c. président toutes les réunions des membres et les réunions de l'exécutif de leur section locale, et sont membres d'office de tous les comités locaux;
- d. appliquent les règles de l'AFPC aux questions de procédure;
- e. sont les principaux porte-parole de leur section locale lors de ses interactions avec l'employeur.

Les vice-présidentes et vice-présidents des sections locales :

- a. Remplissent les fonctions de la présidente locale ou du président local lorsqu'elle ou il le demande, est absent ou a démissionné;
- b. Animent les réunions au nom du président ou de la présidente, ou assument la présidence lorsque la présidente ou le président s'absente pour quelle que raison que ce soit au cours d'une réunion;
- c. Assument la responsabilité de certains dossiers ou de certaines tâches qui leur sont assignés par la présidente ou le président, ou par l'exécutif.

Les secrétaires de section locale :

- a) sont responsables des tâches administratives de leur section locale;
- b) dressent des procès-verbaux exacts de toutes les réunions de leur section locale;
- c) assument la responsabilité du classement approprié en dossier de tous les documents;
- d) Sont chargés de toute la correspondance se rapportant à leur section locale;
- e) Assument la responsabilité de certains dossiers ou de certaines tâches assignés par la présidente ou le président, ou par l'exécutif.

Les trésorières et les trésoriers des sections locales :

- a) sont chargés du classement approprié en dossier de tous les documents financiers de leur section locale;

- b) sont responsables de tous les comptes créditeurs et de tous les comptes débiteurs;
- c) agissent comme l'une des dirigeantes ou l'un des dirigeants signataires de leur section locale;
- d) Préparent les rapports financiers et les soumettent à chaque réunion de l'exécutif ou à l'assemblée générale;
- e) perçoivent et déposent les fonds de la section locale;
- f) Se familiarisent avec les politiques financières de l'Élément (p. ex., FIN 1) et sont chargés de les mettre en application;
- g) Identifient les cotisantes et les cotisants « Rand » (employés qui paient des cotisations, mais qui ne sont pas membres de l'Alliance), afin que l'on puisse les faire adhérer;
- h) Assument la responsabilité de certains dossiers ou de certaines tâches assignés par la présidente ou le président, ou par l'exécutif.

Les déléguées syndicales et délégués syndicaux en chef :

- a) Coordonnent le travail des déléguées syndicales et délégués syndicaux dans leur propre section locale et s'assurent que leurs membres reçoivent aide et conseils au sujet des griefs, des plaintes du personnel et autres questions connexes;
- b) Recrutent des déléguées et délégués, et lorsque cela est possible, organisent et président le comité ou réseau des délégués;
- c) Collaborent étroitement avec tous les délégués, dirigeants exécutifs et comités, et maintiennent des contacts avec les membres du personnel de l'Élément;
- d) Assument la responsabilité de certains dossiers ou de certaines tâches assignés par la présidente ou le président ou par l'exécutif.

*** Vote enregistré 12 : ADOPTÉ**

6. Propositions de résolutions

a) Procédure pour soumettre des résolutions lors d'un congrès

P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker

QUE l'exécutif national adopte la résolution ci-après :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 4 du règlement interne 10 soit modifié comme suit :

Article 4

~~(a) Les participantes et les participants au congrès national traitent toutes les résolutions et les affaires qui ont été abordées aux réunions des sections locales, à la Conférence sur les droits de la personne et aux réunions de l'exécutif national, et adoptent les politiques générales de l'Élément pour la période entre (08/05)~~

(a) Les participantes et les participants au congrès national traitent toutes les résolutions et affaires qui auront été soumises :

- à la suite des réunions des sections locales;
- par l'Exécutif national
- par tout membre en règle qui aura obtenu la signature de cinq autres membres en règle de l'Élément.

L'exécutif national fixe les politiques générales de l'Élément national pour la période entre les congrès nationaux.

Motif : La résolution procure à l'ensemble des membres un moyen plus inclusif de soumettre des résolutions lors d'un congrès.

*** Vote enregistré 13 : ADOPTÉ**

SUSPENSION DE LA SÉANCE

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

A) Comité des règlements internes et des politiques (annexe « J »)

6. Propositions de résolutions

b) Énoncé de mission de l'Élément national

P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker

Article 1 du règlement interne 2

IL EST RÉSOLU QUE l'on crée l'article 1 du règlement interne 2 comme suit :

La mission de l'Élément national, un élément progressif et démocratique de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, consiste à s'assurer que les membres, les dirigeantes et dirigeants et le personnel :

- ***travaillent solidairement pour représenter les divers membres;***
- ***appuient et habilient les sections locales et les membres;***
- ***protègent les droits des travailleurs et les droits de la personne, en font la promotion, et en assurent l'avancement.***

Remarque : De nouveaux numéros seront attribués aux articles existants.

* Vote enregistré 14 : **ADOPTÉ**

c) Échéance pour la soumission des résolutions

P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker

Article 5 du règlement interne 10 (article 5 du règlement interne 6 qui est proposé)

IL EST RÉSOLU QUE l'article 5 du règlement interne 10 soit modifié comme suit :

L'échéance pour la soumission de résolutions lors du congrès national triennal ~~sera de ne dépassera pas~~ quatre (4) mois avant la date d'ouverture du congrès national.

***Vote enregistré 15 : ADOPTÉ**

d) Rôle des dirigeantes locales et dirigeants locaux

P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker

Articles 12, 13, 14 et 15 du règlement interne 8

IL EST RÉSOLU QUE les articles 12, 13, 14 et 15 du règlement interne 8 soient modifiés comme suit :

Article 12

Les présidentes et présidents des sections locales s'acquittent des tâches et des responsabilités décrites dans la Politique LOC 7.

Article 13

Les vice-présidentes et vice-présidents des sections locales s'acquittent des tâches et des responsabilités décrites dans la Politique LOC 7.

Article 14

a) Les secrétaires des sections locales s'acquittent des tâches et des responsabilités décrites dans la Politique LOC 7.

b) Les trésorières et trésoriers des sections locales s'acquittent des tâches et des responsabilités décrites dans la Politique LOC 7.

c) Les secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des sections locales s'acquittent des tâches et des responsabilités décrites dans la Politique LOC 7.

Article 15

Les déléguées syndicales et délégués syndicaux en chef des sections locales s'acquittent des tâches et des responsabilités décrites dans la Politique LOC 7.

*** Vote enregistré 16 : ADOPTÉ**

7. Guide français de rédaction de l'Élément national (annexe « K »)

P/A Larry Rousseau et Mary Anne Walker

Le Comité recommande l'acceptation du Guide français de rédaction sans modification.

*** Vote enregistré 17 : ADOPTÉ**

8. Politique CC4 – Élection des délégués de l'Élément national aux congrès de l'Alliance de la fonction publique du Canada

P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker

QUE l'article 1 de la Politique CC4 soit modifié comme suit :

Admissibilité

~~Seuls les délégués au congrès~~ **Tous les membres en règle de l'Élément national** peuvent être élus comme délégués aux congrès triennaux de l'AFPC.

Le Comité recommande également :

P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker

QUE l'article 3 de la Politique CC4 soit modifié en supprimant ce qui suit :

Élection des déléguées et délégués au Congrès de l'AFPC des régions

La présidente ou le président de l'Élément national, ou sa représentante ou son représentant, désigne les membres qui présideront les élections à la réunion des déléguées et délégués régionaux et de leurs remplaçantes et remplaçants au congrès de l'AFPC.

~~Seuls les déléguées et délégués ou observatrices et observateurs accrédités de l'Élément national peuvent assister aux élections des déléguées et délégués au congrès de l'AFPC. Seuls les déléguées et délégués peuvent se présenter ou voter aux élections des déléguées et délégués au congrès de l'AFPC.~~

Les participantes et participants aux réunions régionales élisent leurs déléguées et délégués conformément à la

formule décrite à l'article 2 ci-dessus. Ils élisent aussi un nombre suffisant de remplaçantes et remplaçants pour assurer rapidement la relève.

Les régions, sauf la région de la capitale nationale, élisent chacune une déléguée ou un délégué et une remplaçante ou un remplaçant par vote secret conformément aux procédures normales d'élections de l'AFPC.

*** Vote enregistré 18 : ADOPTÉ**

P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker

Adoption du rapport du Comité des règlements internes et des politiques au complet.

*** Vote enregistré 19 : ADOPTÉ**

Le confrère Daniel Kinsella cède la présidence à la consœur Karoline Klüg.

La consœur Karoline Klüg prend la présidence.

AVIS DE MOTION

P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker

ATTENDU QUE l'Élément national encourage ses membres à participer pleinement aux activités d'envergure régionale et nationale de même qu'aux programmes de l'AFPC, afin de rehausser leur expérience et leurs contributions à leur syndicat;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de l'Élément national d'encourager les membres de l'Exécutif national à postuler surtout à des postes de cadres supérieurs au sein des structures régionales et nationales de l'AFPC, ainsi qu'à appuyer et à promouvoir les campagnes de l'AFPC;

ATTENDU QUE le vice-président de la région de la capitale nationale (Conseil du Trésor) a annoncé son intention de se porter candidat au poste de vice-président exécutif de la région de la capitale nationale au prochain congrès de la RCN de l'AFPC.

IL EST RÉSOLU QUE l'Élément national appuie et encourage pleinement la candidature du vice-président régional de la RCN- CT, y compris les réunions et les activités connexes qui seront organisées pour assurer le succès de sa candidature.

*** Vote enregistré 20 : ADOPTÉ**

Le confrère Larry Rousseau remercie l'Exécutif national de son appui et de sa contribution.

La consœur Karoline Klüg cède la présidence au confrère Daniel Kinsella.

Le confrère Daniel Kinsella prend la présidence.

9. AFFAIRES NOUVELLES (SUITE)

P) Conférence de Parcs Canada sur les négociations

Une liste sera distribuée demain.

Question de privilège :

K. Klüg Malheureusement, je n'assisterai pas à la séance demain. La vice-présidente adjointe nationale aux droits de la personne, la consœur Suzanne Cadieux, me remplacera. Il est bien que Janette Husak, représentante aux droits de la personne de la Saskatchewan, ait pu assister à cette réunion. Je souhaite à tous un bon voyage de retour et je vous remercie.

E. Kennedy J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour vous dire au revoir, car je dois partir aujourd'hui et je ne serai pas présent demain. La consœur Angela Decker représentera la région de l'Atlantique demain.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

VENDREDI 14 JANVIER 2011 – SÉANCE DE LA MATINÉE
Reprise à 9 heures

PRÉSENTS :

Daniel Kinsella, président national
Doug Marshall, vice-président exécutif national
Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne
Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique
Pat Leblanc, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique
Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec
Francine Auclair, vice-présidente régionale adjointe, Québec
Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec
Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
Garry Larouche, vice-président régional adjoint, Ontario
Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario
Larry Rousseau, vice-président régional, RCN (CT)
Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)
Michèle Milotte, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)
Alex Kozubal, vice-président régional, Manitoba
Gary Sparvier, vice-président régional, Saskatchewan
Omar Murray, vice-président régional adjoint, Saskatchewan
Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
Ron Johnson, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
Steve Houston, vice-président régional, C.-B. et Yukon
Nicola Walch, vice-présidente régionale adjointe, C.-B. et Yukon
Karl Lafrenière, vice-président régional adjoint, Hors Canada
Susan Phillips, coordonnatrice aux finances et à l'administration
Franco Picciano, coordonnateur, représentation des membres
Johanne MacAndrew, adjointe exécutive du président national (secrétaire)
Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENTS :

Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada
Eddie Kennedy, vice-président régional, région de l'Atlantique

La consœur Angela Decker siège en tant que représentante de la région de l'Atlantique.

La consœur Nicola Walch siège en tant que représentante de la région de la Colombie-Britannique et du Yukon.

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

E. Rapport du Comité des finances et des ressources humaines (annexe « H »)

1. États financiers au 30 novembre 2010

P/A Doug Marshall et Angela Decker

QUE les états financiers au 30 novembre 2010 soient adoptés sans modification.

* Vote enregistré 22 : ADOPTÉ

2. Présentation sur les investissements

Le Comité annonce qu'il passera la politique en revue à sa prochaine réunion qui aura lieu en avril.

3. Rapport sur les sections locales inactives

Le Comité déclare qu'il a passé le rapport en revue, y compris les sommes qui sont retenues et le nombre de mois de non-conformité de ces sections locales.

4. Heures supplémentaires

Le Comité explique qu'il a passé en revue le coût des heures supplémentaires du personnel pour 2010.

5. Dons

Le Comité précise qu'il a également passé en revue tous les dons qui ont été accordés en 2010.

6. Indemnité quotidienne de l'Élément en 2010

P/A Doug Marshall et Angela Decker.

QUE l'indemnité quotidienne pour 2011 soit établie comme suit :

<u>Toutes les provinces</u>		<u>Yukon</u>	
Déjeuner	16 \$	Déjeuner	17 \$
Dîner	16 \$	Dîner	19 \$
Souper	40 \$	Souper	52 \$
Frais accessoires	<u>19 \$</u>	Frais accessoires	<u>19 \$</u>
Total	91 \$	Total	107 \$

<u>T.N.-O.</u>		<u>Nunavut</u>	
Déjeuner	21 \$	Déjeuner	23 \$
Dîner	21 \$	Dîner	30 \$
Souper	58 \$	Souper	65 \$
Frais accessoires	<u>19 \$</u>	Frais accessoires	<u>19 \$</u>
Total	119 \$	Total	137 \$

*** Vote enregistré 23 : ADOPTÉ**

7. Taux horaire moyen de l'Élément

P/A Doug Marshall et Evelyn Beckert

QUE le taux horaire moyen de l'Élément national passe de 26,00 \$ à 26,50 \$ à compter du 1^{er} janvier 2011.

*** Vote enregistré 24 : ADOPTÉ**

8. Taux au kilomètre :

Le Comité mentionne qu'il a reçu, à titre d'information, les taux au kilomètre en vigueur au 1^{er} janvier 2011.

9. Date limite aux fins des demandes de remboursement

Le Comité rappelle aux membres de l'Exécutif national que la date limite pour soumettre une demande de remboursement des frais engagés en 2010 était le 17 janvier 2011.

10. Aperçu du rendement des actifs

Le Comité informe l'Exécutif national que le personnel de l'Élément national a récupéré les actifs en possession des dirigeantes et dirigeants de l'Élément national au moment de leur démission de leurs fonctions. Dans les cas où le personnel n'a pas réussi à récupérer ces actifs, une lettre signée par le président national sera envoyée à la dirigeante ou au dirigeant en question. L'affaire sera ensuite confiée au Comité des finances si la dirigeante ou le dirigeant en question refuse toujours de rendre ces actifs à l'Élément.

11. Actifs de l'Élément national :

Le Comité déclare que les membres de l'Exécutif national doivent passer en revue la liste des éléments d'actifs de leur région respective, puis informer le service des finances de toute divergence.

12. Avances non réglées
Le Comité demande aux membres de l'Exécutif national de passer en revue la liste des avances non réglées dans leur région respective.
13. Budgets régionaux – Demande de 2^e niveau
Le Comité déclare que le président national passera en revue les demandes de 2^e niveau. Il décidera s'il y a lieu ou non de les faire approuver. Il avisera ensuite le vice-président exécutif national, le vice-président régional et le dirigeant des finances de sa décision.
14. Allocation d'accueil de l'Exécutif national
Le Comité déclare que l'allocation d'accueil sera versée à l'Exécutif national durant la semaine du 17 janvier 2011.
15. Formation des trésorières et trésoriers
Le Comité aborde la question de la formation des trésorières et trésoriers et de la possibilité de donner une formation d'une journée complète aux nouvelles trésorières et nouveaux trésoriers ainsi qu'une formation annuelle d'une demi-journée aux trésorières et trésoriers qui sont déjà installés dans leurs fonctions. Le dirigeant des finances effectuera une analyse des coûts et des heures de travail requises, puis la présentera à la prochaine réunion du Comité des finances et des ressources humaines.
16. Travail du service des finances
Le Comité des finances a reçu une liste des travaux qui ont été accomplis par le service des finances au cours de l'automne 2010.
17. Rémunération des conférenciers
Le Comité informe l'Exécutif national que les conférenciers doivent soumettre leur facture directement à l'Élément national ou donner leur numéro d'assurance sociale avant d'obtenir le versement de leurs honoraires.
18. Comité des droits de la personne

P/A Doug Marshall et Angela Decker

QUE l'Élément national accorde 70 000 \$ de plus au Comité des droits de la personne pour lui permettre de poursuivre ses activités en 2011.

*** Vote enregistré 25 : ADOPTÉ**

19. Budget du Comité des finances

Il est mentionné que le Comité des finances doit se réunir à Ottawa du 1^{er} au 3 avril 2011 pour préparer le budget préliminaire de l'Élément pour la période s'étendant de 2011 à 2014.

P/A Doug Marshall et Angela Decker

Adoption du rapport du Comité des finances et des ressources humaines au complet.

*** Vote enregistré 26 : ADOPTÉ**

SUSPENSION DE LA SÉANCE

9. AFFAIRES NOUVELLES (suite)

G) Comité francophone (annexe « K »)

P/A Jean-Pierre Naud et Alex Kozubal

ATTENDU QUE les francophones constituent une minorité (linguistique) au Canada;

ATTENDU QUE les francophones au sein de l'Élément national sont aux prises avec des préoccupations, des difficultés et des faits qui sont différents, et que les membres de l'Élément national devraient en être informés et mis au courant régulièrement;

IL EST RÉSOLU QUE l'Élément national crée, un Comité francophone en tant que comité permanent de l'Exécutif national. Les objectifs de ce comité seront, entre autres, d'informer les membres de l'Exécutif national et de les sensibiliser aux réalités, aux préoccupations et aux défis des francophones au sein du syndicat.

*** Vote enregistré 27 : ADOPTÉ**

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

F) MESURES DISCIPLINAIRES – BRISEURS DE GRÈVE – Section locale 70396

P/A Doug Marshall et Ron Johnston

ATTENDU QUE des allégations à l'effet que des membres ont enfreint l'article 25, alinéa (5) (n) de la Constitution de l'AFPC ont été portées à l'attention de la section locale 70396;

ATTENDU QUE ces allégations ont été examinées par le Comité disciplinaire de la section locale;

ATTENDU QUE les membres ont été informés des accusations portées contre eux et qu'ils ont eu la possibilité de participer à une audience du Comité disciplinaire, et de lui soumettre leur version des faits;

ATTENDU QUE les deux tiers des membres de la section locale ont recommandé que ces membres soient suspendus de l'AFPC;

ATTENDU QU'IL a été établi que les membres ci-après ont enfreint l'article 25, alinéa 5 (n) de la Constitution de l'AFPC.

IL EST RÉSOLU QUE ces membres soient suspendus de l'AFPC pendant les périodes ci-dessous :

Marie-Ève Poirier	-	5 ans
Louise Delorme	-	5 ans
Roch Campeau	-	5 ans
Caroline Mendoza-Shimada	-	5 ans
Yasmine Mingay	-	3 ans
Michelle St-Germain	-	3 ans
Jacinthe Caron	-	3 ans
Gisèle Marchand	-	3 ans
Benoît Cyr	-	3 ans
Jameson Brant	-	1 an
Sophie Cormier	-	1 an

et **QU'UNE** amende leur soit imposée conformément aux dispositions de la Constitution de l'AFPC.

*** Vote enregistré 28 : ADOPTÉ**

P/A Doug Marshall et Ron Johnston

QUE le rapport du Comité disciplinaire de l'EN soit adopté sans modification.

*** Vote enregistré 29 : ADOPTÉ**

La consœur Francine Auclair quitte la séance en raison d'un engagement antérieur.

Larry Rousseau quitte la séance en raison d'un engagement antérieur.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

VENDREDI 14 janvier 2011 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

PRÉSENTS : D. Kinsella, D. Marshall, S. Cadieux, A. Decker, P. Leblanc, M.A. Walker, S. Bello, G. Larouche, G. Sparvier, O. Murray, J. Husak, A. Kozubal, M. Milotte, K. Lafrenière, S. Houston, N. Walch, J. P. Naud, F. Auclair, Y. Beaudoin, R. Johnston, S. Phillips, F. Picciano, J. MacAndrew, A. Zola.

Absents : L. Rousseau, E. Kennedy, L. Patrice

9. AFFAIRES NOUVELLES

P) Conférence de négociation de Parcs Canada :

Le confrère Daniel Kinsella informe l'Exécutif national que la conférence de négociation nationale de Parcs Canada aura lieu à l'hôtel The Fairmont Palliser, à Calgary (Alberta), du 6 au 9 février 2011.

Q) Congrès régional de l'AFPC :

Le confrère Daniel Kinsella informe l'Exécutif national que les membres de l'Élément national qui souhaitent assister à leur congrès régional de l'AFPC recevront un soutien financier, afin de permettre une plus grande participation.

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

D. Comité de l'éducation, des récompenses et des prix (annexe « L »)

1. Suivi (prochaines étapes) Jeremy Diaz

P/A Jean-Pierre Naud et Alex Kozubal

QUE le mandat du sous-comité consultatif national de l'éducation, des récompenses et des prix soit accepté sans modification.

Remaniement du texte : pour remplacer dans la version anglaise seulement *Chair* et *Co-chair*.

* Vote enregistré 30 : ADOPTÉ

La consœur Angela Decker souhaite donner son nom pour faire partie du sous-comité.

2. Politique n° 7 des CC (ancienne Ligne directrice 4)

P/A Jean-Pierre Naud et Alex Kozubal

QUE la version révisée de la Politique n° 7 des CC soit adoptée sans modification.

M/A/A Doug Marshall et Steve Houston

QUE le paragraphe 8 de la Politique n° 7 des CC soit supprimé.

M/A/A Mary Anne Walker et Angela Decker

QUE la Politique n° 7 des CC soit renvoyée au comité pour être réécrite conformément au guide français de rédaction.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

D. Comité de l'éducation, des récompenses et des prix (annexe « M »)

3. Article 8 du règlement interne 3 – Titre de membre à vie (article 8 du règlement interne 3 proposé)

P/A Jean-Pierre Naud et Alex Kozubal

Tout membre qui, en raison de ses efforts personnels et dévoués aux affaires du présent Élément, a rendu des services exemplaires aux membres pourrait mériter le titre de membre à vie **par voie de nomination et** de décision de l'Exécutif national ou d'une mise en nomination à l'échelle locale confirmée par l'Exécutif national.

* Vote enregistré 31 : ADOPTÉ

4. Procédure de mise en nomination des candidats au titre de membre à vie

P/A Jean-Pierre Naud et Alex Kozubal

QUE l'article 3 de la Politique MEM 1 – Procédure de mise en nomination de membres au titre de membre à vie soit adoptée comme suit :

- a. Les sections locales ou l'Exécutif national soumettront les demandes de mise en nomination au président de l'Élément national;
- b. Toutes les demandes de mise en nomination seront examinées par le Comité de l'éducation, des récompenses et des prix à la lumière des critères établis;
- c. Le Comité transmettra toutes les demandes de mise en nomination à l'Exécutif national accompagnées de ses recommandations;
- d. L'Exécutif national déterminera, par vote secret, si le titre de membre à vie sera ou non accordé à une candidate ou à un candidat.

* Vote enregistré 32 : ADOPTÉ

5. Politique de l'Élément national relativement au titre de membre à vie

P/A Jean-Pierre Naud et Alex Kozubal

QUE la nouvelle version de la politique relative au titre de membre à vie soit adoptée sans modification.

*** Vote enregistré 33 : ADOPTÉ**

6. Congrès du travail du Canada

P/A Jean Pierre Naud et Doug Marshall

QUE l'Élément national finance l'inscription d'un maximum de trois membres au Collège syndical du Canada.

*** Vote enregistré 34 : ADOPTÉ**

P/A Jean-Pierre Naud et Alex Kozubal

Adoption du rapport du Comité de l'éducation, des récompenses et des prix au complet.

*** Vote enregistré 35 : ADOPTÉ**

C) COMITÉ DES COMMUNICATIONS (annexe « N »)

P/A Doug Marshall et Jean-Pierre Naud

Adoption du rapport du Comité des communications au complet.

*** Vote enregistré 36 : ADOPTÉ**

Le confrère Gary Sparvier quitte la séance en raison d'un engagement antérieur.

Le confrère Omar Murray siège en tant que représentant de la région de la Saskatchewan.

9. AFFAIRES NOUVELLES (SUITE)

K) Décertification du Bureau du vérificateur général du Canada – Responsabilités des vice-présidentes régionales et vice-présidents régionaux (annexe « O »)

Le confrère Daniel Kinsella annonce que l'Élément ne représentera plus les membres du Bureau du vérificateur général du Canada. La Commission des relations de travail dans la fonction publique a approuvé leur demande de décertification qui avait été soumise en vertu de l'article 94 (1) de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*.

Le confrère Daniel Kinsella insiste sur le fait qu'il est essentiel que les vice-présidentes régionales et vice-présidents régionaux communiquent régulièrement avec leurs régions; qu'ils visitent les sections locales de l'Élément relevant de leur compétence et leur prodiguent des conseils.

La consœur Sandy Bello quitte la séance en raison d'un engagement antérieur.

11. FIN DE LA TABLE RONDE

La conclusion s'ensuit.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

P/A Omar Murray et Angela Decker

QU'étant donné qu'il n'y a aucun autre point à discuter, la séance soit levée.

Daniel Kinsella
Président national

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL
Du 11 au 14 janvier 2011

*** Veuillez noter que la réunion se déroulera dans un environnement sans odeurs ***

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. MOT DU PRÉSIDENT

Alternatives électroniques

3. HORAIRE DES SÉANCES

Mardi, 11 janvier 2011	– de 9 h à 11 h 45 – de 13 h à 17 h
Mercredi, 12 janvier 2011	– de 9 h à 11 h 45 – de 13 h à 17 h
Jeudi, 13 janvier 2011	– de 9 h à 11 h 45 – de 13 h à 17 h
Vendredi, 14 janvier 2011	– de 9 h à 11 h 45 – de 13 h à 17 h

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. DÉBUT DE LA TABLE RONDE – EXÉCUTIF NATIONAL

6. MOMENT DE SILENCE

Dale Hansen, Section locale Y0104 – Parcs, Yukon
 Ginette Morin, Section locale 70027 – AINC, RCN (CT)
 Virani Zohrakhan, Section locale 70027 – AINC, RCN (CT)
 Marie-Claire Yuen, Section locale 70312 – CLO, RCN (CT)
 Garth Wilson, Section locale 70401 – Musée des Sciences et de la technologie, RCN (ED)
 Francis Fox, ancien Vice-président régional - Manitoba fin 1970 et début 1980
 John Waddell, ancien Secrétaire exécutif de l'Élément national de 1968 à 1976
 Linda Lock, ancienne Présidente - Section locale 00383
 Personnes décédées à Tuscon, AZ
 1 an passé – tremblement de terre à Haïti, les victimes n'ont toujours pas récupérées

7. PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

A) Réunion de l'Exécutif national – du 14 au 16 septembre 2010

8. RAPPORTS DE L'EXÉCUTIF

- A) Président national – D. Kinsella
- B) Vice-président, Exécutif national – D. Marshall
- C) Vice-présidente nationale, Droits de la personne – K. Klüg
- D) Rapport des vice-présidentes ou des vice-présidents régionaux sur les sections locales inactives

9. NOUVELLES ACTIVITÉS

- A) Les règles essentielles au déroulement des réunions dans le respect – D. Kinsella
- B) Congrès triennal 2011 de l'Élément national – D. Kinsella
 - i) Sélection des délégué(e)s
 - ii) Résolutions pour le congrès
 - iii) Recommandations de l'Exécutif national au Congrès (règlement interne 6, section 13)
 - iv) Nomination des Co-président(e)s et des membres des Comités du Congrès
 - v) Coordonateurs ou coordonatrices d'harcèlement
 - vi) Les règles de procédure pour le congrès
 - vii) Processus électoral
 - viii) Motions de procédure
 - ix) Ligne directrice concernant la fermeture des portes
 - x) Procédures de vote
- C) Le Comité directeur du congrès – E. Kennedy
 - i) Thème du congrès - Communications
 - ii) Logo du congrès
- D) Comité Mixte – M.A. Walker et E. Kennedy
- E) Congrès du CTC – du 9 au 13 mai, 2011 à Vancouver, BC – A. Decker
- F) Congrès triennal 2014 de l'Élément national – D. Kinsella
- G) Comité francophone – L. Patrice
- H) Colloques régionaux – D. Kinsella
- I) Séance de planification et d'étude des membres de l'Exécutif – D. Kinsella

- J) Attribution des comités permanents – D. Kinsella
- K) Révocation d'accréditation du Bureau du vérificateur général du Canada – D. Kinsella
- L) Les téléphones blackberry des dirigeant(e)s élu(e)s – factures – D. Kinsella
- M) Élection pour le poste de deuxième VPRA de la RCN (ED)
- N) Agence Parcs Canada – Examens de classification nationaux – Mise à jour
 - i) Entente de principe
 - ii) Jeunesse
- O) Conseil du trésor
- P) Conférence de négociation collective pour Parcs Canada
- Q) Congrès régionale de l'AFPC

10. RAPPORTS DU COMITÉ

- A) Comité des règlements internes et des politiques – Rapport
- B) Comité de la négociation collective – Rapport
- C) Comité des communications – Rapport
- D) Comité de l'éducation, des récompenses et des prix – Rapport
- E) Comité des finances et des ressources humaines – Rapport
- F) Comité disciplinaire de l'EN – Rapport

11. FIN DE LA TABLE RONDE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les règles de l'Élément national essentielles au déroulement des réunions dans le respect

- Une répartition équitable du temps de parole
- Une seule personne s'exprime, les autres écoutent
- Les assistants numériques (PDA), tels que les BlackBerry, ne doivent pas être utilisés pendant les réunions – si vous attendez ou recevez un courriel ou un appel urgent, veuillez quitter la salle
- Il faut établir une liste des orateurs
- Le comportement non verbal doit être respectueux
- Les participants peuvent s'exprimer lorsque le président leur donne la parole
- Pas de digression
- Soyez bref, clair, honnête et faites preuve d'à-propos.
- Faites preuve de respect les uns envers les autres
- Vous avez le droit de ne pas être d'accord
- L'objectif est de favoriser des propos libres et respectueux
- Chaque participant a le droit de travailler dans une atmosphère agréable et détendue

N.B. En cas de comportement inadéquat, on interpellera le ou les individu(s) en question (au cours de la réunion) et on lui/leur demandera de changer d'attitude.

Ébauche de l'analyse des FFOM de l'Élément national, AFPC
Élaborée par le Comité mixte, le 13 décembre 2010

Environnement interne

Forces

Les 3 forces principales :

- Employés qualifiés
- Les pratiques et les bases de données sur les griefs de l'ÉN ont tendance à être à la fine pointe
- Capacité et pratiques financières solides

Autres forces importantes :

- Sensible aux besoins des employés.
- Personnel expérimenté : historique de l'organisme, leçons apprises et réduction du délai de traitement.
- Les membres de l'exécutif national sont bénévoles, ce qui démontre un haut niveau d'engagement.
- Les nouveaux employés offrent de nouvelles perspectives et amènent des expériences différentes.
- La diversité des groupes d'employeurs que nous représentons rend notre travail intéressant.
- La volonté de la direction d'investir dans les ressources et la formation.
- L'engagement de l'organisme envers ce processus de changement et l'existence du Comité mixte.
- Avons élaboré des outils très utiles pour nos membres dans le passé.
- Certains employés s'expriment franchement.
- Nos nouveaux bureaux : offrent des locaux plus spacieux et enviables.
- Convention collective conclue.
- Possédons de bonnes pratiques organisationnelles, par exemple en ce qui a trait aux questions liées à la santé et à la sécurité, aux règlements internes, aux politiques, etc.
- Comptons de nombreux comités internes qui s'occupent de

Faiblesses

Les 3 faiblesses principales :

- Formation des membres des sections locales : la formation principale est offerte par l'AFPC. Les sections locales sont rapidement orientées dans la mauvaise direction et l'ÉN doit combler les écarts entre la formation offerte et la formation requise (cela s'applique aussi aux négociations et au règlement des griefs).
- Structure : nos membres se demandent quelle est leur place.
- Manque de planification stratégique.

Autres faiblesses dont tenir compte :

- **Un bureau central offrant des services à des membres répartis dans six fuseaux horaires.**
- **Les mécanismes de responsabilité (reddition de comptes) ne sont pas toujours en place, ni bien définis ou connus.**
- Il n'y a pas d'agent.e de formation ou de personne dont la seule responsabilité est l'élaboration de produits de formation et de perfectionnement. Manque de personnel ou d'expertise dans ce domaine.
- Possibilités d'avancement professionnel limitées au sein de l'Élément national – la plupart des postes offrent une mobilité ascendante limitée.
- Manque de communication entre les groupes et les différents interlocutrices et interlocuteurs.
- Les employés expérimentés : réticence devant le changement.
- Nous sommes un organisme politique : chaque personne assumant la présidence a une approche différente; manque de direction ou de constance dans la direction.
- Les membres de l'exécutif national sont bénévoles : manque de temps.
- Le tiers du personnel prendra bientôt sa retraite et aucun plan de relève n'est prévu.
- Trois agent.es de relations de travail (ART) sur huit sont des contractuels.
- Promotion de l'Élément national : lorsqu'un nouveau membre se joint à l'AFPC, tous les documents qu'il reçoit proviennent de l'Alliance et non de l'Élément national. L'ÉN ne se distingue pas de l'AFPC (ses membres ne le connaissent pas).
- Parfois, des ressources sont mises en place, mais aucune formation n'est offerte.
- Donner l'exemple / incarner le changement de comportements se fait de façon inégale au sein de la direction.
- La mentalité du « nous » contre « eux » persiste / est perçue : les employés c. la direction, parmi les différents groupes d'employés, les élu.es c. et les employés.

	<p>dossiers spécifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avons de bonnes pratiques de recrutement. ▪ Des postes formels de représentant.es des droits de la personne. ▪ Comptons maintenant un agent de communication qui pourra assurer la liaison avec les médias. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le syndicat ou les représentant.es des employés dont l'opinion peut ne pas correspondre ou ne correspond pas à celle des membres (SEA). ▪ Nous n'avons pas réussi à informer les membres de l'existence des outils; échec de communication. ▪ Réseau de communication informel fondé sur des rumeurs ou des idées fausses plutôt que sur des faits. ▪ Sur beaucoup de points, nous ne connaissons pas la ligne de conduite de l'organisme; manque d'approches communes. ▪ Nous avons tendance à réagir plutôt qu'à anticiper. ▪ La direction ne prend pas position quant aux enjeux. ▪ Les employés ont peur d'exprimer franchement leur opinion sur les enjeux : crainte de représailles, peur de s'opposer au SEA; croient manquer de connaissances /de confiance, croient qu'aucun changement ne sera apporté, alors pourquoi se donner la peine. ▪ Certains employés aborderont des enjeux, mais ne souhaitent pas de mesure de suivi. ▪ Certains employés sont mal à l'aise devant les conflits ou les affrontements. ▪ Irrégularité dans la reconnaissance pour un travail bien accompli et manque de rétroaction. ▪ Absence du président national au bureau. ▪ Pas tous les comités ne sont efficaces. ▪ Le processus décisionnel est lent. ▪ Direction : manque de compétence en gestion. ▪ On ne possède aucune expertise en ressources humaines à l'interne. ▪ On compte un petit bassin de candidat.es au poste d'ART. ▪ Capacité limitée à établir un lien avec les médias locaux à cause des politiques de l'AFPC.
--	--	---

Environnement externe	Occasions	Menaces
	<p>Les 3 possibilités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lien avec les jeunes : prêt à investir dans la technologie (Twitter, Facebook, etc.). ▪ Soutien de l'AFPC. ▪ Établir notre crédibilité auprès des groupes d'employeurs : avons participé à l'évaluation du milieu de travail de la Chambre des communes. <p>Autres possibilités importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise sur pied de coalitions : beaucoup de possibilités en vue d'établir des liens avec des organisations ou groupes qui favorisent les mêmes idées et 	<p>Les 3 menaces principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de précision dans la définition des rôles de l'AFPC et l'ÉN, spécialement dans les services de représentation directe offerts aux membres. ▪ Importante rupture dans les liens avec les membres, particulièrement avec les jeunes. ▪ Roulement important chez les dirigeant.es des sections locales. <p>Autres menaces à prendre en considération :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dernier scrutin de ratification (ententes de principe des groupes PA, SV et EB) a créé un clivage entre les membres. ▪ La possibilité d'un bouleversement ou d'un changement d'équilibre entre la gouvernance régionale et celle de l'Élément national. ▪ Trop de sections locales et d'inefficacité. ▪ Sections locales polyvalentes (diversifiées).

idéaux. Cette stratégie peut être utilisée afin de faire connaître davantage l'ÉN à ses membres et à l'externe; aiderait à mobiliser les membres et à promouvoir la solidarité.

- Développement des aptitudes : avons de nombreux membres possédant différentes habiletés qui peuvent être utilisées pour promouvoir / diffuser le message de l'ÉN. Cette stratégie peut être utilisée dans la formation et dans la planification de la relève.
- Élaborer des forums et des modules sur des questions précises afin d'offrir la formation de l'ÉN aux représentantes syndicales et représentants syndicaux des sections locales.
- Il est très facile pour nous de nous donner une nouvelle image, car nos membres ne nous connaissent pas; ce processus de changement d'image est d'ailleurs entamé (de nouveaux nom et logo seront proposés lors du Congrès).
- Nous obtenons des réussites et avons la possibilité d'en faire part.
- Nous possédons des mécanismes pour faire en sorte que les jeunes participent au congrès.
- Embaucher un.e agent.e de formation qui développera, en collaboration avec des expert.es, un ensemble de produits éducatifs.

- Manque de soutien de la part de l'AFPC.
- Diversité des groupes d'employeurs que nous représentons : notre portée doit être générale et non spécifique.
- Perte de membres : scrutin de ballottage et retrait d'accréditation.
- L'AFPC est un frein.
- Manque de sensibilisation sur les avantages des syndicats.
- La perception des membres / de la direction : on associe les syndicats à la protection des mauvais employés, on dit d'eux qu'ils sont de mèche avec les employeurs.
- Le montant de nos cotisations est élevé par rapport à celui des autres syndicats; nous devons mieux communiquer le niveau de service offert.
- Information inadéquate fournie par l'AFPC.